

OFFRE D'EMPLOI

CHAUFFEUR REMPLAÇANT/RIPEUR-ÉBOUEUR

Descriptif de l'emploi

Au sein du SMND, syndicat de collecte et de traitement des déchets intervenant sur le territoire de 40 communes regroupées au sein de trois intercommunalités (190 000 habitants et 195 postes permanents), le chauffeur remplaçant / ripeur-éboueur assure :

- les fonctions de ripeur-éboueur ;
- les fonctions de chauffeur, en remplacement des chauffeurs titulaires absents.

Missions principales

En tant que chauffeur remplaçant pour la collecte en porte-à-porte :

- assurer la conduite d'une benne à ordures ménagères (BOM), dans le respect du Code de la route et des règles de sécurité ;
- assurer la responsabilité d'une tournée, coordonner et encadrer une équipe de deux ripeurs, dans le respect des consignes de tri et de sécurité ;
- utiliser les outils embarqués : suivi des circuits, pesées et remontée des incidents de collecte notamment ;
- participer aux actions d'amélioration de la collecte ;
- veiller au bon entretien du véhicule : rinçage, lavage et signalement des pannes ou anomalies.

Le chauffeur remplaçant sera également amené à assurer des permanences certains samedis, par roulement, afin d'évacuer les bennes des déchèteries.

Il effectuera également des remplacements en tant que chauffeur-grutier pour la collecte des points d'apport volontaire (PAV).

En tant que ripeur-éboueur :

- collecter les bacs en porte-à-porte, dans le respect des consignes de tri et de sécurité ;
- signaler les anomalies de collecte à sa hiérarchie ;
- participer aux actions d'amélioration de la collecte.

Profil recherché

Expérience : une expérience dans la conduite de poids lourds et/ou dans la collecte des déchets est souhaitée. Une expérience en tant que ripeur constitue un atout.

Permis et habilitations obligatoires :

- permis C ;
- FIMO ou FCO à jour ;
- CACES R490.

Qualités requises

- Bonne condition physique : travail en extérieur et port de charges ;
- rigueur, ponctualité et sens de l'organisation ;
- esprit d'équipe et autonomie ;
- respect des consignes de sécurité et de protection de l'environnement.

Conditions de travail

- Prise de poste à 4 heures ;
- 35 heures hebdomadaires, du lundi au vendredi ;
- travail les jours fériés, à l'exception du 1er janvier, du 1er mai et du 25 décembre ;
- permanences certains samedis, par roulement ;
- horaires susceptibles d'être adaptés aux nécessités de service et à l'évolution des activités.

Avantages

- Rémunération selon le profil et l'expérience ;
- titres-restaurant ;
- participation employeur à une prévoyance garantissant le maintien de salaire et à une complémentaire santé.

Vous souhaitez rejoindre notre structure et exercer un métier utile, contribuant à la préservation de l'environnement ? Merci de nous faire parvenir votre CV avant le vendredi 2 octobre.

Par courrier :

Monsieur le Président
SMND
1180 chemin de Rajat
38540 HEYRIEUX

Par courriel : rh@smnd.fr